

FCM

Fédération canadienne des municipalités

Atelier de consultation sur la campagne pour l'eau

Programme de renforcement des capacités

Victoria (Colombie-Britannique)

20 septembre 2006



Centre pour le développement des collectivités viables de la FCM

24, rue Clarence, Ottawa, ON K1N 5P3

www.collectivitesviables.fcm.ca

Atelier de consultation sur la campagne sur l'eau, Programme de renforcement des capacités, Victoria (Colombie-Britannique), le 20 septembre 2006

© Fédération canadienne des municipalités

Tous droits réservés.

This publication is available in English under the title *Water Campaign Consultation Workshop, Capacity Building Campaign*.

Fédération canadienne des municipalités
Centre pour le développement des collectivités viables
24, rue Clarence
Ottawa, Ontario K1N 5P3

Décembre 2006



Sommaire de l'atelier

1. Introduction

Le présent rapport résume les résultats d'un atelier de consultation d'une demi-journée tenu le 20 septembre 2006 à Victoria, en Colombie-Britannique, à l'issue de la conférence intitulée Water in the City. L'atelier avait pour but de recueillir de l'information sur les besoins des municipalités au chapitre du renforcement des capacités relatives aux questions hydriques. Parmi les 33 participants, on comptait des employés et des représentants élus de municipalités canadiennes ainsi que des intervenants du secteur privé, universitaire et bénévole ou des administrations fédérale et provinciales, chargés du dossier de l'eau. L'atelier a été organisé sous les auspices du Programme de renforcement des capacités, établi en 2006 par le Centre pour le développement des collectivités viables (CDCV) de la FCM.

L'atelier de consultation sur l'eau tenu en septembre 2006 visait les objectifs suivants :

- expliquer aux participants le Programme de renforcement des capacités du CDCV et la Campagne pour l'eau; et
- recueillir les observations des participants concernant leurs besoins au chapitre du renforcement des capacités relatives aux questions hydriques, et les outils et ressources qu'ils jugent prioritaires pour répondre à ces besoins.

On a demandé aux participants de répondre aux quatre questions suivantes :

1. Quels sont les problèmes ou questions prioritaires liés à l'eau dans votre collectivité?
2. Sur quelles ressources ou activités de renforcement des capacités aimeriez-vous échanger de l'information ou en obtenir auprès d'autres administrations municipales? Quels autres renseignements vous seraient utiles?
3. Comment aimeriez-vous participer à la Campagne de renforcement des capacités pour l'eau du CDCV?
4. Quels changements (le cas échéant) apporteriez-vous à l'élaboration de la campagne?

2. Résumé des résultats

2.1 Activités et ressources proposées pour le renforcement des capacités

La présente section résume les commentaires reçus en réponse aux questions 1 et 2. La partie A énumère des suggestions d'approches générales à l'égard du renforcement des capacités et les mécanismes privilégiés. La partie B dresse la liste des sujets clés, des questions prioritaires liées à l'eau et des activités et ressources proposées.

A. Suggestions générales concernant les approches et les mécanismes de renforcement des capacités

- Ne pas réinventer la roue; choisir des interventions stratégiques prenant appui sur ce qui a été fait.
- Mettre l'accent sur des enjeux prioritaires pour les municipalités, notamment la recherche, la planification, la gestion et l'intégration de l'eau au développement et à l'aménagement du territoire.
- Offrir un éventail d'options pratiques pour améliorer la gestion de l'eau.
- Élaborer des modèles simples, des règlements types, des listes de vérification et des exemples ou en mettre en évidence à partir des ressources existantes et les diffuser.
- Encourager les municipalités à échanger de l'information et à faire part de leurs expériences à d'autres municipalités.
- Faciliter la collaboration avec des associations régionales, provinciales et locales sur le renforcement des capacités et les questions techniques.
- Adapter les activités de renforcement des capacités et les ressources en fonction des divers groupes cibles.
- Utiliser divers mécanismes et techniques de renforcement des capacités.

B. Sujets, questions et besoins au niveau du renforcement des capacités

Le présent tableau résume les sujets, questions et besoins envisagés en matière de renforcement des capacités.

- La colonne 1, « Sujets », présente les thèmes courants qui se sont dégagés de l'atelier. Ils sont énumérés dans l'ensemble par ordre de priorité, selon la fréquence à laquelle ils ont été jugés prioritaires dans les discussions et mentionnés dans les feuilles de commentaires individuelles.
- La colonne 2, « Questions », résume les réponses à la question 1 (questions prioritaires relatives à l'eau).
- La colonne 3, « Besoins en matière de capacité », résume les réponses à la question 2 (ressources et activités de renforcement des capacités).



SUJETS	QUESTIONS	BESOINS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS (Activités et ressources)
Infrastructure vieillissante	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure vieillissante et financement du renouvellement de l'infrastructure et des services publics. - Infrastructure appartenant rarement à la municipalité; manque de contrôle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Information et planification à l'appui du renouvellement, de la modernisation et du remplacement de l'infrastructure hydraulique. - Partage des coûts actuels de construction de l'infrastructure hydraulique (« examen du prix unitaire »).
Planification et gestion de l'eau et gestion intégrée de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes efficaces de gestion de l'eau et de prise de décisions, notamment la planification stratégique pour la gestion intégrée de l'eau. - Comment amener les employés et les intervenants de différents secteurs et groupes cloisonnés à coordonner les décisions. - Répondre aux besoins croissants avec les ressources actuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles et systèmes efficaces de gestion de l'eau et de prise de décisions, notamment des études de cas (p. ex., programme exhaustif de travaux d'infrastructure du District régional de la capitale). - Présentation des approches intégrées. - Modèles de plans et de politiques visant l'eau. - Harmonisation des pratiques exemplaires de gestion actuelles.
Questions de compétence	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des bassins versants au niveau régional. - Gouvernance fragmentée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance, planification et gestion régionales de l'eau; comment faire pour que ça fonctionne.
Gestion du bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. - Protection des valeurs récréatives et écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les éléments d'une planification efficace du bassin versant. - Approche relative au bassin versant dans le développement et l'aménagement du territoire. - Outils pour intégrer les valeurs récréatives et écologiques.
Conservation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion axée sur la demande en tant qu'outil de conservation. - Gestion régionale de la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de conservation intégrés, avec un modèle simple. - Options pour la gestion axée sur la demande et incitatifs.
Sensibilisation et information des représentants élus et des employés	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique à l'appui du changement. - Tendance des employés à avoir recours à des approches traditionnelles. - Besoin d'un changement de paradigme et d'un vocabulaire axé sur l'eau pour la classe politique, le personnel et les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de cours pour la classe politique (p. ex., Eau 101, 201, etc.). - Outils pour susciter une volonté politique (p. ex., faire valoir l'intérêt personnel). - Trouver des responsables élus et des employés de la région pour faire office de défenseurs de la cause. - Envisager un certificat de reconnaissance de la formation sur l'eau.

SUJETS	QUESTIONS	BESOINS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS (Activités et ressources)
Information et participation des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - Comme ci-dessus. - Mettre fin à l'idée que les réserves d'eau sont illimitées parce qu'on se trouve dans une forêt pluviale tempérée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils pour la mobilisation et le marketing social des intervenants, reposant sur les ressources utilisées par la FCM pour obtenir la participation de la population. - Faire connaître les ressources et programmes existants de sensibilisation et d'information sur l'eau; faire part des réussites.
Accès au savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de renforcer les capacités des ressources humaines. - Manque de connaissances sur les compétences requises. - Manque d'accès au savoir-faire adéquat. - Compétences inégales dans les petites collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des compétences requises en gestion et en planification des eaux. - Formation pour les employés dans les petites collectivités. - Accès au savoir-faire de personnes qualifiées et expérimentées.
Outils économiques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Obstacles à l'application de barèmes de taux novateurs. - Présentation claire des coûts aux consommateurs. - Besoin de méthodes pour établir le coût complet sur le cycle de vie et d'une perspective axée sur le triple bilan. - Besoin de faire la promotion des outils économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles et exemples de barèmes de taux et de taxation, en ce qui a trait à la récupération des coûts. - Utilisation de l'« infrastructure souple » ou de « méthode souples » (p. ex., outils économiques). - Établissement du prix à partir du coût complet comme outil de conservation de l'eau. - Solutions économiques locales, décentralisées, à petite échelle.
Intégration des questions relatives à l'eau à la planification et au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Pressions exercées par le développement et confinement urbain. - Approvisionnement en eau à une population croissante : augmentation et maintien de l'approvisionnement en eau et du traitement de l'eau. - Garantie d'une source d'eau communautaire fiable provenant du réseau régional d'adduction d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des eaux à l'échelle régionale, en ce qui a trait au confinement urbain et aux stratégies de croissance. - Intégration de la gestion de l'eau dans le contrôle des lotissements. - Options simples à faible coût et incitatifs pour les promoteurs.
Valorisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation et surexploitation de l'eau potable aux fins d'irrigation. - Valorisation de l'eau en tant qu'outil pour atténuer les répercussions économiques et environnementales de la croissance. - Maîtrise des pertes d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes pour mieux adapter la qualité de l'eau à l'usage qui en est fait. - Outils (p. ex., exemples de règlements qui intègrent la valorisation de l'eau à la planification du développement et de l'infrastructure). - Détection des fuites et maîtrise des pertes comme outils de planification.
Normes	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de diverses normes et pratiques d'entretien (p. ex., <i>Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada</i> [RQEPC], Objectifs sanitaires I/I). 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration de la conservation de l'eau dans les normes et codes (p. ex., bâtiments, aménagement paysagé, plomberie, toilettes, appareils ménagers).



SUJETS	QUESTIONS	BESOINS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS (Activités et ressources)
Rapports sur la gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Lien entre la gestion de l'eau et le rapport sur la durabilité et nouveau concept de « gestion des biens publics ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs, listes de vérification, fiches de rendement ou les trois formules pour faire état des questions se rapportant à l'eau dans les rapports sur la durabilité, la gestion du bien public et le triple bilan.
Gestion des eaux de ruissellement	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'attention accordée à la gestion des eaux de ruissellement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Options et outils de gestion intégrée des eaux de ruissellement (p. ex., règlements, application, sensibilisation).
Gestion des eaux souterraines et des aquifères	<ul style="list-style-type: none"> - Protection à la source des eaux souterraines, en particulier les aquifères. - Eau de puits et tarissement des aquifères. - Absence de compétence claire concernant les eaux souterraines. - Problèmes avec les puits et les champs d'épuration en régions rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Législation proposée et autres outils pour contrôler les eaux souterraines. - Exemples de systèmes sur place. - Technologies et aspect économique de solutions locales, à petite échelle et décentralisées (p. ex., technologies de traitement des eaux usées).
Information de base sur l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de répertorier et d'évaluer les ressources en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et outils pour évaluer les ressources en eau et les options de gestion de l'eau; méthodes de mesure uniformes.

2.2 Participation des municipalités et des intervenants à la campagne

En réponse à la question 3, « Comment aimeriez-vous participer à la campagne? », les participants ont fait part de leur désir de participer des façons suivantes :

- partager l'expérience et les ressources avec la FCM et d'autres municipalités;
- participer à des activités de renforcement des capacités du FMV, les coparrainer et les promouvoir auprès de publics cibles (p. ex., collègues et intervenants susceptibles d'apporter leur concours);
- participer à la formation et à l'examen par les pairs;
- promouvoir le maillage.

2.3 Suggestions concernant le processus d'élaboration de la campagne pour l'eau

En réponse à la question 4, « Quels changements, le cas échéant, apporteriez-vous à l'élaboration de la campagne? », les participants ont répondu en faisant part des principales suggestions suivantes :

- communiquer clairement les buts et la portée du Programme de renforcement des capacités;
- maintenir la communication : communiquer les résultats des consultations et de l'évaluation des besoins;
- adapter les consultations et le renforcement des capacités à divers groupes cibles et divers besoins.

3. Prochaines étapes

Les commentaires reçus au cours de l'atelier de consultation serviront à élaborer un programme de renforcement des capacités propre à aider les administrations municipales à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. D'autres ateliers de consultation sont prévus pour 2007. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Amy Seabrooke
Agente de programme, Renforcement des capacités
Centre pour le développement des collectivités viables de la FCM
Téléphone : 613 907-6332
Courriel : aseabrooke@fcm.ca

Pour obtenir de l'information sur les activités ultérieures de renforcement des capacités, visitez notre site Web à l'adresse www.communautesviables.fcm.ca.